

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 15/235 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA CORSE - PADDUC

---

#### SEANCE DU 2 OCTOBRE 2015

L'An deux mille quinze et le deux octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, DOMINICI François, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIORGI Antoine, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, de ROCCA SERRA Camille, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique  
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France  
M. CASTELLANI Michel à M. SIMEONI Gilles  
Mme COLONNA Christine à Mme NIVAGGIONI Nadine  
Mme FRANCESCHI Valérie à Mme GRIMALDI Stéphanie  
M. FRANCISCI Marcel à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane  
Mme LACAVE Mattea à M. VANNI Hyacinthe  
M. ORSINI Antoine à Mme MARTELLI Benoîte  
M. POLI Jean-Marie à Mme GIACOMETTI Josepha  
Mme PRUVOT Sonia à Mme FEDI Marie-Jeanne  
Mme RISTERUCCI Josette à M. BASTELICA Etienne  
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. GIORGI Antoine  
M. SUZZONI Etienne à Mme PAGNI Alexandra

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et M.**

HOUEMER Marie-Paule, NATALI Anne-Marie, SINDALI Antoine.

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la loi n° 2011-1749 du 5 décembre 2011 relative au Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse,
- VU** la délibération n° 10/026 AC de l'Assemblée de Corse du 7 décembre 2010 portant avis sur la proposition de modifications législatives du PADDUC,
- VU** la délibération n° 12/055 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mars 2012 validant le processus visant à préparer le débat d'orientations préalable à l'élaboration du PADDUC,
- VU** la délibération n° 12/132 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2012 portant définition d'un modèle de développement pour la Corse arrêtant les grandes orientations et la stratégie d'élaboration du PADDUC,
- VU** la délibération n° 14/011 AC de l'Assemblée de Corse du 31 janvier 2014 portant approbation du PADD du PADDUC,
- VU** la délibération n° 14/041 AC de l'Assemblée de Corse du 24 avril 2014 approuvant la mise en place d'une nouvelle gouvernance et de modalités de concertation dans la phase schéma d'aménagement territorial du PADDUC,
- VU** la délibération n° 14/188 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> novembre 2014 adoptant le rapport relatif au projet de plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) et les dispositions qu'il contient,
- VU** l'arrêté n° 1405896 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 20 novembre 2014 arrêtant le projet de PADDUC,
- VU** la délibération n° 15/040 AC de l'Assemblée de Corse du 13 mars 2015 approuvant la poursuite de l'association des personnes et organismes publics à l'élaboration du PADDUC mentionnés à l'article L. 4424-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération n° 15/045 AC de l'Assemblée de Corse du 9 avril 2015 adoptant le projet de plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) avant soumission à l'enquête publique et les dispositions qu'il contient,
- VU** le rapport, les conclusions motivées et l'ensemble des observations issues de l'enquête publique,

**CONSIDERANT** les contributions nouvelles issues de l'enquête publique,

- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2015-26 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 28 septembre 2015,
- SUR** rapport conjoint de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, et de la Commission du Développement Social et Culturel,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le rapport contenant les modifications apportées au projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (**PADDUC**) pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

#### **ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (**PADDUC**) composé de :

- six livrets : le diagnostic territorial, le PADD, le schéma d'aménagement territorial, le livret réglementaire, l'évaluation environnementale et le livret de synthèse ;
- neuf annexes thématiques, valant chapitres individualisés : la charte de lutte contre la précarité, le plan montagne, le livret littoral, le schéma régional des infrastructures et services de transports, la trame verte et bleue (première partie du schéma régional de cohérence écologique), le schéma de mise en valeur de la mer, les cartes de localisation des espaces remarquables et/ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, accompagnées de leurs fiches descriptives, le schéma d'orientations pour le développement touristique, et le schéma d'organisation territoriale des outils et équipements culturels structurants ;
- les différentes cartes jointes à ces livrets et annexes.

#### **ARTICLE 3 :**

**ADOpte** l'évaluation environnementale du projet de PADDUC.

#### **ARTICLE 4 :**

**DEMANDE** au législateur de faire évoluer les dispositions du CGCT pour créer une procédure de révision simplifiée du PADDUC et / ou une procédure de modification simplifiée, conformément à la recommandation contenue dans les conclusions motivées de la Commission d'Enquête.

**ARTICLE 5 :**

Cette délibération a fait l'objet d'un vote à scrutin public, dont les résultats sont les suivants :

**ONT VOTE POUR : 36 - Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DOMINICI François, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, LACAVERTE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, PRUVOT Sonia, RISTERUCCI Josette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

**ONT VOTE CONTRE : 12 - Mmes et MM.**

BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, CASTELLANI Pascaline, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, GIORGI Antoine, GRIMALDI Stéphanie, PAGNI Alexandra, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SANTINI Ange, SUZZONI Etienne.

**ARTICLE 6 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 2 octobre 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXES**